



Évaluation écologique des espaces extérieurs dans les cités d'habitat collectif. Cas de la ville de Laghouat

*BOUSSEBCI khalida⁽¹⁾, OUBRAHAM Amira Khalida⁽²⁾, BENARFA Kame⁽³⁾

⁽¹⁾ Doctorante à l'université Mohamed Kheider Biskra khalida.boussebci@gmail.com

⁽²⁾ Doctorante à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger a.oubraham@epau-alger.edu.dz

⁽³⁾ Enseignant chercheur à l'université Ammar Thelidji Laghouat benarfak@yahoo.fr

Résumé :

Depuis que l'homme est une partie de la nature, la zone urbaine devrait également être considérée comme un système écologique, où l'équilibre urbain et le confort écologique devraient être atteints. En raison de l'augmentation de la population urbaine, les villes algériennes ont connu un développement rapide dans lequel on a ignoré la qualité de l'espace extérieur, notamment dans les quartiers de l'habitat collectif qui constitue une part très importante du parc logement en Algérie, On se demande alors à quel point, dans la conception et le traitement de ces espaces extérieurs en commun, on prenait en compte les dimensions environnementales et le confort pour les habitants. L'objectif de cette étude est de mesurer la qualité de l'espace à travers l'étude de l'appropriation dans les cœurs d'îlot d'habitat collectif dans un milieu sensible à climat chaud et aride tel que la ville de Laghouat situé au sud algérien. De ce fait La technique utilisée est l'observation directe afin de rassembler certaines informations sur les comportements individuelles et collectives et la pratique de l'habiter à travers l'analyse d'un échantillon de cités d'habitat collectif.

Mot-clé : Confort écologique, habitat collectif, cœur d'îlot, appropriation, milieu sensible, espaces extérieurs

1. Introduction : contexte et questions de recherche

L'histoire de l'humanité nous rapporte que l'habitat était l'expression des premiers traits des civilisations de l'existence humaine ; et a pris de multiples formes suivant la variété des facteurs





naturels, sociaux ou culturels, depuis la cabane primitive jusqu'à l'habitat contemporain. En Algérie l'habitat collectif en zone urbaine est défini comme étant l'habitat le plus dense car il se développe en hauteur. Ainsi, caractérisé par les espaces communs comme les parkings, les espaces verts, esplanades, cages d'escaliers et ascenseurs, sont partagés par tous les résidents.

L'habitat collectif intègre notre logement mais aussi notre cité et les infrastructures de notre ville. Il s'agit de notre cadre de vie dans son ensemble. Nous attendons d'un logement de qualité qu'il nous offre bien-être, confort, autonomie, sécurité physique et morale. Cependant La qualité de l'habitat collectif ne se limite pas à la qualité de l'appartement ou de la maison et de l'aménagement de la parcelle privée, l'habitat collectif commence à l'échelle de la ville spécifiquement à l'échelle de la cité ou les habitants ont le droit d'exiger des espaces extérieurs publics bien aménagés. Lorsque l'environnement fréquenté est de mauvaise qualité, il peut fortement affecter la santé et le bien-être des occupants qui l'habite. Toutefois, le fait de pratiquer tout genre d'activités extérieures contribue à une meilleure santé physique et psychologique (Allard, 2011). C'est pourquoi il est important de favoriser des espaces extérieurs confortables et de qualité en tout temps, autant durant les saisons chaudes que froides (Joannie, 2011).

Malheureusement, aujourd'hui, de nombreux quartiers d'habitat social présentent des difficultés au niveau de la gestion et de l'appropriation de leurs espaces extérieurs (Chevallier, 1976). Ces derniers, en Algérie se présentent dans l'habitat collectif sous formes de surfaces libres non aménagées, mal composés, mal entretenus ou discordants avec d'autres espaces proches, ne suggérant aucune forme d'appropriation.

Face à cette fluidité spatiale inadaptée aux besoins des usagers et au vu de l'incapacité de l'Etat à offrir des espaces extérieurs qui soient appropriables par les habitants, ces derniers, constamment en quête de stratégies d'appropriation (Semmoud, 2007), ils essaient d'apporter des actions et d'interventions sur l'espace pour le transformer et le personnaliser, dans le but de se réapproprier leur espace d'habiter.





Nous nous demandons dans ce billet à quel point, ces espaces extérieurs en commun, on prenait en compte aujourd'hui les dimensions environnementales et le confort pour les **habitants** ? **Et Comment l'expression de l'appropriation prend-elle place dans ces espaces ?**

Nous avons tenté de répondre à ces questions à travers une étude d'analyse et d'évaluation qualitatif et écologique en mesurant la qualité de l'espace à travers l'étude de l'appropriation dans les cœurs d'îlot des espaces extérieurs d'habitat collectif, par les habitants dans un milieu sensible.

2 . Objectifs et méthodes de recherche :

Dans cette recherche, nous apportons un éclairage sur la question de l'appropriation des espaces extérieurs dans l'habitat collectif en Algérie, où La qualité de ces espaces dépend grandement des ambiances physiques, c'est-à-dire du lien qu'ils entretiennent avec les éléments naturels du site, tel, le vent, l'ensoleillement, le bruit ambiant, la température, la végétation... etc. D'ailleurs, la population en général devient de plus en plus consciente de l'importance du paysage, qu'il soit naturel ou construit, pour le bien-être collectif et individuel. En fait, C'est à travers l'appropriation et l'usage de l'espace que l'homme existe, s'exprime, s'impose, se démarque, se construit et se reproduit (Mebirouk et al, 2005). L'appropriation peut être une manière, pour les habitants du lieu, de la révéler.

Dans Cette recherche, on s'intéresse à l'étude des pratiques réelles des habitants au sein de l'espace extérieur du cœur d'îlot en rapport avec les ambiances physiques, donc nous nous intéressons à l'étude des différentes formes d'appropriation de cet espace par les habitants et à la confrontation de l'expression de l'appropriation avec les ambiances physiques existantes. L'expression de l'appropriation faite par les usagers du logement témoigne d'une façon d'habiter et de la notion de confort (Lazime, 2015). Dans ce but, nous avons mené une étude de terrain en prenant un échantillon représentatif pertinent et varié de plage horaire et de jours de la semaine de deux cités d'habitat collectif à la ville de Laghouat en Algérie, privilégiant - l'observation directe. Cette méthode d'observation visuelle est un bon moyen de rendre compte des qualités visuelles des espaces extérieurs des cités d'habitat collectif et d'identifier quelques-unes des multiples formes de réappropriations des espaces par les habitants.





La technique de l'observation a été utilisée, dans la première phase de la recherche, comme un outil de recueil de données. Puis, dans un second temps en complément à nos observations, nous avons fait une série de photographies, pour mieux saisir l'expression et les différentes formes d'appropriation.

3. L'expression d'appropriation et ses différentes formes :

Selon le [Dic. Critique, 2003] l'appropriation est juste une affaire d'usage et de bien-être, ce qui est fondamentalement vrai. On peut même affirmer que le bien-être, dans un espace donné, est la caractéristique d'une appropriation réelle, de même que le fait de l'user à loisir.

Ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et les types d'interventions sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement. L'appropriation de l'espace dénote donc un type de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interactions avec l'environnement dans lequel définit l'appropriation comme « les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial » (Merlin, Choay, 2020).

Enfin l'appropriation est « le fait d'adapter quelque chose à une utilisation bien définie, ou encore c'est une action de restitue propre à un usage bien déterminé pour obtenir une meilleure qualité de confort » (Gustave, 1981).

Les pratiques et les représentations sont inhérentes à toute société, elles se traduisent par les différentes actions et comportements multiformes individuelles et/ou collectives menées dans et sur l'espace.

L'appropriation de l'espace, dans ses différentes acceptions matérielles et symboliques, n'est pas seulement un enjeu mais aussi une stratégie et une ressource de l'action (Ripoll, 2005)

3.1 Manifestation de l'appropriation de l'espace : L'appropriation s'exprime à travers divers attitudes et comportements dont les plus étudiés sont le contrôle (régulation de l'intimité et la création d'un territoire), le marquage et la personnalisation :

3.1.1 L'intimité :





Dans sa définition familière, l'intimité est un concept qui désigne ce qui est privé par opposition à ce qui est publique (Morval, 1981).

Elle a fait l'objet de beaucoup d'études de diverses disciplines comme l'architecture et la psychosociologie.

Cette intimité peut se manifester et être définie par la « nette séparation entre les lieux publics bruyants et les domaines privés calmes. » (Beaudoux et Amos, 1975). Cette séparation est accentuée par l'intimité et le souci de transitions entre le domaine public et le Domaine privé. L'habitant se trouve en général dans une situation dialectique « entre protection et ouverture et entre la dualité de l'intimité et du paraître. » (Moley, 2003).

L'espace intime n'existe pas seulement dans la sphère du privé, il se déplace avec chacun, le suit, même lorsqu'il pénètre dans l'espace public. « L'espace personnel est une zone qui entoure l'individu et dont les fonctions varient selon des facteurs psychologiques et culturels, il ne peut être pénétré par autrui sans provoquer des réactions caractérisées.» (Haumont, 1996)

3.1.2 Le Marquage, le contrôle et la personnalisation :

Le marquage est important dans la mesure où il permet de saisir la notion de la pratique à travers des manifestations telles que la parole de l'habitant, les dispositifs spatiaux ou symboliques que connaît l'espace. Il peut être considéré comme une expression concrète ou symbolique de l'appropriation de l'espace.

Le marquage comprend les activités, fréquentations, gestes, rites (permanents, éphémères, périodiques) et leurs traces volontaires ou non, programmées ou pas: celles de la saleté et du désordre et celles de la propreté et du "bon entretien", les ornements, les fleurs, rideaux, clôtures, le vide et la saturation; les aménagements, les destructions, les transformations (Merlin et Choay, 1990). Le marquage, par les transformations matérielles effectuées sur l'espace habité, répond à un modèle culturel qui organise cette appropriation. C'est une forme de personnalisation qui « permet à l'identité personnelle de se refléter à travers diverses modifications de l'espace.» (Gustave et Chantal, 1996). Cette définition de l'espace personnel peut s'appliquer à l'espace intime et ce qui est dit ici de la « bulle psychologique » permet d'envisager les problèmes posés par la question de l'intimité dans l'espace public. Il ne s'agit







pas de savoir comment faire de l'espace public un lieu de l'intimité, mais de savoir comment penser les normes, l'aménagement, les logiques permettant d'articuler les deux notions.

4. Présentation des terrains de recherche retenus :

L'intérêt des résultats de la recherche dépend en grande partie de la pertinence du choix de l'échantillon.

Dans le but de mieux cerner la problématique, comprendre les attitudes et les comportements des habitants, analyser les différentes formes d'appropriation, et pouvoir généraliser ces données sur toutes les cités. L'observation a ciblé deux cités dont les critères de choix de ces deux influent sur la qualité de ses espaces extérieurs et le bien être d'habitant, et relevant les critères suivants :

- La situation de la cité (centrale ou périphérique)
- Type de programme (social ou participatif)
- Dimension et la forme de l'espace du cœur d'îlot, (cœur d'îlot fermé ou ouvert)
- Statut juridique (locataire ou propriétaire)

Cité 256 LSP, Oasis Nord , Laghouat	Cité 600 logements LSL, M'kam, Laghouat
	
Critères	





<ul style="list-style-type: none">- Situation périphérique- Cœur d'îlot fermé- Programme Participatif- Logement occupé par une mixité social	<ul style="list-style-type: none">- Situation centrale dans la ville- Coeu d'îlot ouvert- Programme Social- Logement occupé par propriétaire
---	---

Tableau n° 1 : Présentation des deux cités 256 log, et 600 log

5. Résultat d'observation et analyse des données :

Effectivement, il fallait observer de plus près pour arriver à bien comprendre et estimer les formes d'appropriation et les qualités des cœurs d'îlots des espaces extérieurs. Nous avons retenu les aspects suivants : la présence d'un marquage et de personnalisation, intimité, et contrôle. Ces derniers montrent des manières de comportement qui s'exprime à travers des modalités d'interaction avec l'environnement spatial et naturel, et ceci est marqué au niveau de : la végétation dans l'espace, aménagement des traversées piétonnes et les airs de jeux, implantation des parkings, propreté et/ou saleté et gestion des déchets.

5.1 La végétation dans l'espace :





Fig n °1 : les espaces extérieurs : Cités 256 LSP, Oasis Nord. Source : (Auteur)



(A)

(B)

Fig n°2(A,B) : végétation dans l'espace extérieur : cité 600 LSL M'Kam Laghouat

Source : Auteur

Sachant bien que la végétation constitue un élément de confort et de bien-être, de ce fait, de nombreuses études ont montré que l'impact de la végétation sur la température et l'humidité de l'air et de surface a été largement prouvé, (Equipe ARTOPOS, 1997 ; Groupe ABC, 1997 ; Adolphe et al., 2002). La végétation a aussi un impact psychosocial très important et des bienfaits sur la santé mentale de l'être humain (Kuo et Sullivan ,1996 ;Ulrich, 2002 ;Jutras, 2003).

Dans la cité 256 LSP, Oasis Nor, Les espaces verts manquent de gestion et même d'aménagement adéquat, ce qu'il offre une image désagréable au sein de la cité. Cependant la cité de 600 logements LSL, M'kam , les espaces extérieurs sont désormais des espaces collectifs privés, une réappropriation individuelle émerge dans certains espaces pour en faire des jardins collectifs privés, dont son usage leur imprime une ambiance, une tranquillité (espace de convivialité), et un micro climat offrant un confort écologique. Aussi une réappropriation est marquée au niveau des espaces extérieurs des résidents des RDC proches à leurs logements pour en faire des jardins privés. Cette forme de réappropriation est matérialisée par un filet de roseau moyennement haut entourant ces espaces extérieurs.





5.2 Aménagement des traversées piétonnes et les airs de jeux :



**Fig n°3: air de jeux Cité 256
logts LSP, Oasis Nord**



**Fig n°4: Air de jeux Cité 600 logts LSL
M'kam**

Les jeux sont également une fonction importante pour le bien-être des usagers de l'espace, spécifiquement les enfants. A l'intérieur de la cité 256 LSP, Oasis Nord, les aires de jeux, n'ont pas été aménagées ni réappropriées, aucun usage par les enfants a été observé pourtant originellement programmées, et se présentent sous une forme de terrains vierges et vagues (fig n°3). Ceci est dû peut être aux raisons de gestion, d'entretien et de sécurité mais aussi de moyens. Pour la cité 600 LSL, les espaces à l'intérieur de la cité sont destinés uniquement à la circulation mécanique (voies), aucune air de jeux est programmée ou aménagée, ni créée par les usagers. Toujours il en résulte des espaces vides sans véritable fonction (fig n° 4). Aussi, il n'y a pratiquement pas de mobilier urbain pour les deux cas, ni d'aménagement au niveau des traversées piétonnes.

5.3 Implantation des parkings :

Une appropriation est déjà marquée dans la cité de 256 LSP oasis Nord à travers la construction de la clôture par les habitants, ces derniers tentent de se réappropriier les espaces extérieurs de la cité, car ils sont censés à assurer une certaine sécurité et accueillir un ensemble de fonctions





propres aux résidents. De ce fait, on a observé qu'un stationnement est fortement présent comme fonction, les aires de stationnement se sont donc localisées au centre du cœur d'îlot. Les habitants préfèrent personnaliser leurs places de stationnement en les marquant soit par des barres métalliques, soit en construisant un abri couvert (fig n°5)



Fig n°5: Espace de stationnement Cité 256
logts LSP, Oasis Nord



Fig n°6: Espace de stationnement
Cité 600 logts LSL, M'kam

Par ailleurs dans la cité de 600 LSL M'kam, du stationnement anarchique est observé, alors que des parkings existent et programmés, de nombreux espaces sont utilisés comme des parkings alors que ce n'était pas forcément leur vocation initiale. Ce stationnement dans la plupart bouche les entrées du logement (fig n° 6) ce qui provoque un inconfort sonore et sanitaire aux résidents et par la suite touchant le bien être de l'habitant.

5.4 Gestion des déchets (Propreté et/ou saleté) :

En fait aucune gestion des déchets n'a été observée au niveau des deux cas des cités. Toutefois ce qui a été observé au niveau de la cité 256 LSP Oasis Nord que La collecte des ordures ménagères est une tâche plus au moins prise au sérieux en déposant les poubelles loin du groupement résidentiel, généralement derrière la cité (fig n°7). De ce fait une appropriation est





bien marquée par les usagers de cette cité, du point de vue de gestion écologique dans le but de favoriser un certain confort écologique et du bien-être pour l'habitant. Dans le deuxième cas 'cité 600 LSL Mkam, certains endroits des espaces extérieurs se sont malheureusement transformés en dépôt d'ordure sans aucune gestion ou collecte de déchets (fig n° 8).



Fig n°7: Cité 256 logts LSP, Oasis Nord

**Fig n°8: Une décharge de proximité-Cité
600 logts LSL, M'kam**

Conclusion

L'habitat collectif en Algérie constitue une part très importante du parc logement. Elle présente l'ensemble des espaces physiques (le logement et ses prolongements) en tant que support des activités humaines et des relations sociales. Cependant la question de l'habitat ne doit pas être pensée uniquement en terme quantitatif, l'aspect qualitatif est déterminant, étant donné que l'habitat collectif est caractérisé par des espaces extérieurs qui prennent une surface et une fonction importantes. Ces espaces considérés comme espace publics libres qui sont supposées faciliter la rencontre, les relations sociales entre les habitants, et sensés à assurer une certaine sécurité, ne sont malheureusement en réalité que des « espaces vides », souvent manque de sécurité, et accusés de générer un dépôt d'ordure qui menace le bien-être d'habiter.

Bien que la ville de Laghouat, ait bénéficié de nombreux programmes d'habitat collectif, l'aspect qualitatif dans ces cités reste médiocre notamment au niveau de leurs espaces extérieurs. Aspirer à une meilleure qualité de vie et à un environnement sain et écologique au





quotidien dans ces cités est devenu aujourd'hui un enjeu majeur. Ainsi, l'aspect qualitatif est recherché par l'habitant, tels que la sécurité, la propreté, la qualité des espaces extérieurs, et le confort. Toutefois, face à l'incapacité de l'état à apporter des espaces extérieurs qui soient appropriables par l'habitant, ce dernier agit d'une manière informelle sur l'espace, comme ça était montré dans les deux cas des cités étudiées qui manquaient de beaucoup d'aspect qualitatif, d'appropriation, et de vie social associative. Les deux cités présentent des caractéristiques différentes du point de vue spatial, situation, et type de programme, mais les formes d'appropriation restent plus au moins semblables, avec certaines différences. Et quelques soient les causes et les raisons de ces formes d'appropriation. Ceci reflète des ambitions particulières par l'habitant à avoir un espace extérieur bien appropriable et un confort écologique notamment avec un environnement sensible tel que la ville de Laghouat. Et créant ainsi une situation alarmante à laquelle l'Etat et l'habitant se doivent de répondre. Ainsi, la conception de l'habitat collectif doit prendre en considération les exigences du confort, du bien-être, et les exigences sociales à travers la création des espaces de vie adaptés à la société, afin de créer un environnement sain dans lequel les habitants peuvent s'épanouir et développer une vie communautaire.

Bibliographie :

- **Allard Marie.** (2011). *Les jeunes Canadiens oisifs après l'école.* Repéré à: <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201104/26/01-4393497-les-jeunes-canadiens-oisifs-apres-lecole.php>. Cyberpresse : Montréal. Consulté le 28 avril
- **Joannie Brouillard.**(2011). *Confort urbain extérieur, un modèle de jardin communautaire pour le quartier centre-sud de Montréal (Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M.ARCH, université Laval)*
- **Chevallier M.** (1976). *Les espaces extérieurs aux logements, Ed GSU, Lyon.*





- **Semmoud N.** (2007). *Habiter et types d'habitat à Alger, Autrepart, n° 42, p. 163-180.* Repéré à URL www.cairn.info/revue-autrepart-2007-2-page-163.htm. DOI : 10.3917/autr.042.0163
- **Hayet Mebirouk, Anissa Zeghiche et Kaddour Boukhemis.** (2005, 30 juin). *Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes, Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien). Norois.* Repéré à : <https://journals.openedition.org/norois/513>
- **Lazime Florence.** (2015). *Les espaces intermédiaires dans le logement collectif, formes, appropriation, et enjeux (mémoire dans le cadre du séminaire du domaine Eco-conception des territoires et des espaces habités, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont Fd)*
- **Pierre Merlin, Françoise Choay.** (2020) *.Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 44 France .*
- **Gustave Nicolas Fischer.** (1981). *La Psychologie de l'espace. Paris l'espace géographique tome 12 page 140*
- **Ripoll, F.** (2005) *.S'approprier l'espace ...ou contester l'appropriation ?" NOROIS, Environnement, aménagement, société n° 195/2 sous la direction de Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, Institut de géographie, Editeur Caen-Poitiers-Rennes, 118p*
- **Morval, Jean.** (1981). *Introduction à la psychologie de l'environnement édition Bruxelles : P. Mardaga DL Belgique page 122.*
- **Beaudoux-Kovats Edith. Amos Rapoport.** (1975). *Pour une anthropologie de la maison. In : Études rurales, n°57. Page 92. Édition école des hautes études en sciences sociales*





- **Christian Moley** . (2003, mai) *entre ville et logement en quête d'espaces intermédiaires édition ecole d'architecture de paris - la villette page 10*
- **Nicole Haumont**. (1968). *Habitat et model culturel revue française de sociologie page43*
- **Pierre Merlin, Françoise Choay**. (2020). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éditer l'Université de Californie Numérisé 12 mars 2020 page 168 France 1999.
- **Gustave Nicolas Fischer et Chantal Fousse**. (1996). *Espaces de travail et communication Paris page 12 édition Presses universitaires de Bordeaux*
- **Equipe artopos**. (1997). *morphologie, végétal et microclimats urbains. cas d'aix-en-provence et de nîmes. tome 1, le contexte, analyse urbaine. plan urbain, ministère de l'équipement, paris*
- **ABC** (le groupe).(1997) *.Morphologie, végétal et microclimat urbain : cas aix-en-provence et nîmes, tome 2 : les mesures, école d'architecture de marseille-luminy, ,169 p*
- **Adolphe,l. et al**. (2002). *sagacité, vers un système d'aide à la gestion des ambiances urbaines. greco, rapport final menrt/direction de la technologie, , 630p. Repéré à : <http://194.199.212.31/sagacites/index.htm> .*
- **Sullivan w.c, kuo. f.e**. (1996). *do trees strengthen urban communities, reduce domestic violence?, forestry report, usa, 4 p*
- **Ulrich R. S**. (2002). *Health Benefits of Gardens in Hospitals, Communication pour conférence, Plants for People, USA Floride*
- **Jutras.S**. (2003). *Allez jouer dehors ! Contributions de l'environnement urbain au développement et au bien-être des enfants, Société canadienne de Psychologie, Québec, Canada.*

